

NEVERS, le

31 JAN. 2017

Le Président

Madame Ilaria CASILLO
Présidente de la commission particulière
du débat public
DEBAT PUBLIC VFCEA
28 boulevard Henri-Paul Schneider
71200 LE CREUSOT

Réf : PJ/RD/2017-01

Projet : VFCEA

Madame la Présidente,

L'assemblée départementale, lors de sa session du 23 janvier dernier, a adopté une motion sur le projet de la « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » dont je vous adresse la copie.

Ce projet à l'horizon 2025 prévoit la modernisation et l'électrification de la ligne existante entre Nevers dans la Nièvre et Chagny en Saône et Loire ainsi que la création d'un raccordement de cette ligne à la Ligne à Grande Vitesse Paris-Sud Est et d'une halte d'interconnexion TER-TGV à hauteur de la gare du Creusot-Montchanin.

Pour le département de la Nièvre, la section de ligne qui relie Nevers-Chagny est une artère vitale, pour ses habitants, ses entreprises et ses territoires car elle dessert Nevers, Imphy, Decize et au-delà Cercy-la-Tour, Luzy vers Dijon ou Tours.

Depuis plus de 20 ans, cette liaison n'a pas connu d'amélioration sensible : par exemple, le temps de parcours TER Nevers-Dijon (2 H 20) n'a pas été réduit depuis des décennies, et notre territoire nivernais reste largement isolé de la nouvelle grande région Bourgogne Franche-Comté.

Dans ces conditions, les conseillers départementaux de la Nièvre ont défini les priorités suivantes et :

✓ demande à ce que la commission particulière du débat public fasse expertiser la réfection de la voie y compris ses modalités de financement et ce en particulier pour les fonds européens,

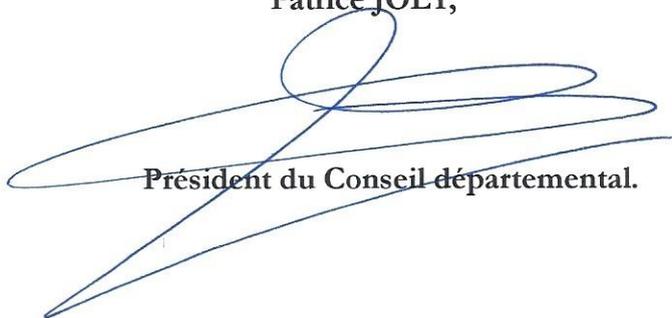
✓ souhaite que la réfection/modernisation de l'infrastructure ferrée actuelle soit réalisée comme préalable ou concomitamment au projet de VFCEA. Ces travaux à échéance de 2025, couplés à l'électrification de toute la ligne, permettront d'améliorer sensiblement le temps de trajet entre Nevers et Dijon et de fait, l'attractivité de la ligne, la liaison entre les différentes agglomérations du territoire régional et par là même l'attractivité du territoire nivernais. Les crédits existents et sont disponibles dans l'actuel contrat de plan Etat/Région d'un montant de 247,2 M€.

.../...

- ✓ demande que le service et les cadencements restent les mêmes,
- ✓ privilégie, à ce stade du débat public, l'hypothèse où l'ensemble du projet serait réalisé (électrification/modernisation et création d'un raccordement TER/LGV) mais, dans la mesure où un phasage s'avérerait nécessaire au regard du coût total du projet.
- ✓ demande à ce que l'électrification de la totalité du tronçon Nevers-Chagny soit réalisée dans la première phase.

Tout naturellement, mes services se tiennent à votre entière disposition et, dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente l'expression de mes hommages respectueux.

Patrice JOLY,



Président du Conseil départemental.